

Le code vestimentaire islamique (partie 1 sur 3)

Description: Dans cette leçon, nous apprenons la signification du mot hijab et examinons les codes vestimentaires pour hommes et pour femmes. Nous discutons également de l'objectif du code vestimentaire et en quoi il contribue à protéger la société et à préserver des relations saines.

Par Aisha Stacey (© 2012 IslamReligion.com)

Publié le 27 May 2019 - Dernière modification le 20 Oct 2016

Catégorie: Cours > [Le mode de vie, moeurs et les pratiques islamiques](#) > [Le code vestimentaire](#)

Objectifs de la leçon:

Apprendre et comprendre les conditions du code vestimentaire pour les hommes et les femmes.

Termes arabes:

- *Awrah* - les parties du corps qui doivent rester couvertes.
- *Mahram* - une personne, homme ou femme, liée à un individu particulier par le sang, par mariage ou par allaitement. Celui qu'il ou elle n'est pas autorisé à épouser, comme le père, le neveu, l'oncle, etc
- *Haya* - timidité naturelle ou inhérente et sens de la modestie.
- *Hijab* - Le mot hijab a plusieurs significations différentes, notamment dissimuler, masquer et cacher. Il fait généralement référence au foulard que portent les femmes et, de manière plus générale, à des vêtements et à un comportement chaste.

L'Islam est un mode de vie complet. Notre créateur a conçu chacun de ses aspects pour faire progresser des communautés saines et heureuses et faciliter le chemin de la félicité éternelle au Paradis. Dans la société d'aujourd'hui, la pudeur est perçue comme un signe de faiblesse ou d'insécurité. Ce n'est pas le cas dans l'Islam, où la pudeur est perçue comme un signe de respect de soi et des autres et où le haya avec lequel chaque être humain est né est considérée comme un objet précieux. A cette fin, l'Islam a prescrit un code vestimentaire pour les hommes et les femmes. Son objectif est de protéger la société dans son ensemble et de promouvoir un habillage et un comportement pudiques. Cela crée une barrière entre les sexes et nous permet de mener notre vie avec



pudeur, dignité et respect.

L'Islam a une très grande estime pour les femmes et les règles islamiques en matière de vêtement visent à protéger et à garder leur dignité et leur honneur. Le mot utilisé le plus souvent pour le vêtement islamique est le hijab . Tout au long de l'histoire de l'Islam, tous les savants musulmans compétents se sont accordés à reconnaître que le respect du code vestimentaire est une obligation pour tous les musulmans et toutes les musulmanes. Ils ont étayé ces conditions par des preuves issues du Coran et de la *Sounnah*. Vous trouverez ci-dessous les versets les plus célèbres du Coran et les paroles les plus connues du Prophète Mouhammad concernant le sujet du hijab.

"Ô Prophète! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées. (Coran 33:59)

Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît... (Coran 24:31).

Lorsqu'une fille atteint l'âge de la puberté, il ne convient pas que quoi que ce soit d'elle reste exposé, à l'exception de ceci et cela. Il a pointé le visage et les mains.[\[1\]](#)

Le Hijab des femmes

Le hijab a pour but de couvrir la *awrah*, et la *awrah* varie selon les situations et selon les différents groupes de personnes.

Nous commençons par les conditions du hijab pour une femme en public et en présence d'hommes non *mahrims* . Tant que ces conditions sont remplies, une femme peut porter ce qu'elle veut.

1. Le hijab (couverture) doit dissimuler tout le corps sauf le visage et les mains
2. Il ne doit pas être transparent ou serré. Les vêtements serrés, même s'ils cachent la couleur de la peau, décrivent tout de même la taille et la forme du corps ou d'une partie de celui-ci et suscitent des représentations suggestives.
3. Il ne doit pas attirer l'attention du sexe opposé; il ne doit donc pas être extravagant ou excessivement opulent. Les bijoux et le maquillage ne doivent pas non plus être mis en évidence.
4. Il ne doit pas être un vêtement porté par vanité ou pour gagner en popularité ou en célébrité. On savait que les compagnes portaient du noir et d'autres couleurs sombres, mais d'autres couleurs étaient permises; une femme ne doit cependant pas porter de vêtements colorés par vanité.
5. Il ne doit pas être parfumé. Cette interdiction s'applique à la fois au corps et aux vêtements.

6. Il ne doit pas ressembler aux vêtements portés par les hommes.
7. Il ne doit pas ressembler aux vêtements spécifiques aux non-musulmans.

Le code vestimentaire pour hommes

Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. (Coran 24:30)

Même si il est parfois négligé ou mal compris, le code vestimentaire est soumis à certaines conditions. Certaines de ces conditions sont identiques à celles de la femme, mais d'autres concernent particulièrement les hommes.

1. La partie du corps allant du nombril aux genoux doit être couverte.
2. Il ne doit pas ressembler aux vêtements spécifiques aux non-musulmans. Les vêtements occidentaux qui ne représentent pas un groupe ou une secte sont normalement autorisés.
3. Il ne doit pas ressembler aux vêtements portés par les femmes.
4. Il ne soit pas être serré ou transparent.
5. Un homme n'est pas autorisé à porter de vêtements en soie ou de bijoux en or.
6. Deux types de parure sont interdits aux hommes mais autorisés pour les femmes. Ce sont l'or et les vêtements en pure soie.

Les spécialistes de l'Islam s'accordent à dire que pour les hommes, tout ce qui se trouve entre le nombril et les genoux (y compris les genoux) doit être couvert en présence de n'importe quelle personne. La seule exception à cela est un homme en présence de sa femme.

Enfin, il est obligatoire pour les hommes de ne pas porter de vêtements descendant sous les chevilles.

Dans la prochaine leçon, nous examinerons de plus près la définition de la *awrah* et discuterons du changement des règles de la *awrah* selon la situation.

Notes de bas de page:

[1] Abou Dawoud

L'adresse internet de cet article: <http://www.newmuslims.com/fr/lessons/135>

